



**HAL**  
open science

## **Fiume/Rijeka 1919 : question nationale, expérimentations politiques et contrôle social dans un cadre urbain**

Fabrice Jesné

► **To cite this version:**

Fabrice Jesné. Fiume/Rijeka 1919 : question nationale, expérimentations politiques et contrôle social dans un cadre urbain. Cahiers de la Méditerranée, 2013, Villes et changements de souveraineté en Méditerranée / Mythes de la coexistence interreligieuse : histoire et critique, 86, pp.85-96. halshs-02288676

**HAL Id: halshs-02288676**

**<https://shs.hal.science/halshs-02288676>**

Submitted on 15 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Fiume/Rijeka 1919 : question nationale, expérimentations politiques et contrôle social dans un cadre urbain

Fabrice Jesné

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6850>

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2013

Pagination : 85-96

ISSN : 0395-9317

Ce document vous est offert par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



### Référence électronique

Fabrice Jesné, « Fiume/Rijeka 1919 : question nationale, expérimentations politiques et contrôle social dans un cadre urbain », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 15 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6850>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2019.

© Tous droits réservés

---

# Fiume/Rijeka 1919 : question nationale, expérimentations politiques et contrôle social dans un cadre urbain

Fabrice Jesné

---

- 1 Au lendemain de la première guerre mondiale, la « question de Fiume » met en jeu non pas deux souverainetés qui se succèdent, mais près d'une demi-douzaine de logiques de pouvoir différentes qui s'affrontent<sup>1</sup>. Les problématiques territoriales microscopiques liées à cette question ayant des répercussions internationales, l'articulation des différentes échelles est cruciale pour comprendre le jeu des frontières politiques, identitaires et économiques dans cette ville moyenne (50 - 60 000 habitants), qui était toutefois jusqu'en 1918 le principal port de Hongrie au sein de l'empire des Habsbourg<sup>2</sup>.
- 2 La souveraineté de l'empereur et celle des Hongrois ayant disparu, la ville est occupée quelque temps par un corps interallié, ce qui complique la concurrence entre les deux États riverains, l'Italie et le nouveau royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes (RSCS). Au sein de cet État, les composantes croate et slovène sont particulièrement attentives au sort de Fiume. En outre, un mouvement autonomiste, s'appuyant sur les libertés administratives dont jouissait la ville sous les Habsbourg et sur son peuplement cosmopolite, va jouer la carte d'un État libre<sup>3</sup>. Enfin, face à l'enlisement des négociations entre l'Italie, le RSCS et les alliés, la ville fait l'objet d'un coup de force qui débouche sur une souveraineté unique en son genre, celle d'un État poético-révolutionnaire dirigé par Gabriele D'Annunzio.
- 3 Dans le cadre d'une réflexion sur les conflits de souveraineté dans un cadre urbain, on a choisi ici de se concentrer sur l'année 1919, époque de transition entre le défunt régime des Habsbourg et les débuts de l'expérience dannunzienne, qui constitue une tentative de création d'un État à base municipale mais hésitant entre la Commune socialisante, la province irrédente et la néo-thalassocratie adriatique. L'historiographie italienne et internationale a insisté sur le caractère original, libertaire et transgressif de cette

expérience, ainsi que sur son rôle de laboratoire du fascisme, voire d'une politique-spectacle typique de l'ère des masses<sup>4</sup>.

- 4 On examinera ici le rôle du sentiment national dans la revendication d'une souveraineté italienne sur la ville de Fiume : c'est en son nom que la ville est occupée par les troupes italiennes puis par les milices de D'Annunzio. Nous verrons toutefois que ce sentiment n'a rien d'évident et qu'il faut, sinon le fabriquer, du moins le mettre en scène, ce qui passe par différents modes de contrôle de l'espace social et urbain. À cet égard, on prêterait une attention particulière aux continuités entre les régimes fiumains et celui de l'Italie libérale – le royaume d'Italie revendiquait initialement Fiume et finit par l'annexer en 1924 – tout en gardant à l'esprit l'importance du sentiment local, lequel paraît négligé par une historiographie surtout attentive au duel italo-slave.

## La question nationale

- 5 À Fiume, le changement de souveraineté fut particulièrement long et complexe et doit être situé dans un contexte d'après-guerre européen caractérisé par une manie du national. Le redécoupage du continent dans le cadre des traités de paix fit rejouer des représentations géopolitiques anciennes remontant au printemps des peuples et aux unifications italiennes et allemandes. Dans le cas italien, en particulier, les théories mazziniennes avaient été mises en sommeil durant plusieurs décennies, l'extrême gauche démocratique s'en faisant la gardienne isolée avant qu'elles ne fussent de nouveau convoquées au printemps 1915 en vue de justifier les appétits territoriaux inédits du nouveau membre de l'Entente<sup>5</sup>. La pensée mazzinienne, longuement digérée, réinterprétée et vulgarisée<sup>6</sup>, se représentait les nations européennes comme des blocs compacts définis par la langue, l'histoire et une assise territoriale que la providence avait, du moins dans le cas italien, clairement identifiée par des frontières aussi naturelles que l'arc alpin. On n'ignorait pas, bien entendu, l'existence d'identités irréductibles à la nation, mais on les percevait comme intermédiaires ou transitoires. Francesco Crispi considérait ainsi que leur incapacité à trouver une personnalité nationale condamnait les peuples faibles à disparaître de la scène historique<sup>7</sup>.
- 6 L'examen du changement de souveraineté dans un cadre urbain, celui de Fiume, est donc l'occasion de contribuer à la très vaste question de la naissance des identités nationales. Les « terres de frontière » ont pu être considérées comme des lieux où le sentiment national prend, par sa confrontation directe avec l'étranger, une tournure exacerbée. Un article récent suggère cependant que les territoires culturellement et linguistiquement pluriels peuvent être également étudiés sous l'angle de « l'indifférence nationale »<sup>8</sup>. Soucieuse de dénaturiser la nation, l'historiographie relative à l'identité nationale a montré son caractère construit et récent<sup>9</sup>, faisant la part belle aux promoteurs de la nation et à leurs succès, et négligeant une dimension certes beaucoup plus difficile à caractériser, celle de l'indifférence au projet national. Dans le cas italien, cette indifférence a pu être considérée comme le symptôme d'un échec ou d'un inachèvement<sup>10</sup> ; ici, la dimension comparatiste peut être d'un grand secours : il semble qu'en Europe orientale le projet national ait eu à faire face à des difficultés très semblables, au point que l'adhésion massive à un tel projet paraît plus constituer l'exception que la règle.
- 7 Des formes d'indifférence nationale existèrent-elles à Fiume ? De prime abord, rien ne paraît moins sûr, et l'on a pu au contraire observer combien les affrontements entre nationalistes italiens et slaves ont contribué à la genèse d'une violence politique inédite

qui participe de la naissance du fascisme<sup>11</sup>. C'est là faire encore une fois la part belle aux promoteurs de l'idée nationale, donc à une minorité suragissante, surtout dans le cas italien comme l'avait déjà montré la campagne interventionniste du printemps 1915<sup>12</sup>. Reste qu'il est fort difficile, en termes de sources, de caractériser le sentiment, vis-à-vis des différents projets nationaux concurrents, de la population : en dehors d'écrits du for privé bien difficiles à collecter<sup>13</sup>, les sources émanent d'organismes étatiques ou par-étatiques qui sont eux-mêmes engagés dans la promotion d'un projet national. Enfin, il paraît chimérique de vouloir identifier une pensée de l'homme de la rue sur la question nationale, tant elle varie en fonction bien sûr des multiples origines ethniques de la population de ce port cosmopolite, mais aussi des classes sociales et surtout des circonstances. On gardera donc à l'esprit la nécessité de ne pas considérer « les Italiens », « les Croates », « les Slaves », etc. comme des blocs compacts et hermétiques.

- 8 Si le changement de souveraineté fut à Fiume si long et problématique, c'est que la ville, qui ne faisait pas partie des territoires promis à l'Italie par les alliés dans le cadre du pacte de Londres de 1915, était devenue dès novembre 1918 un symbole des revendications irrédentistes italiennes. Même si les nationalistes étaient minoritaires sur la scène politique italienne, aucun gouvernement ne pouvait se permettre d'abandonner Fiume, au nom de son « italianité notoire ». Pourtant, dès le mois de novembre 1918, l'historien Gaetano Salvemini exposait ses doutes dans le journal socialiste *L'Unità*<sup>14</sup>. Dans la ville même, les Italiens représentaient la composante nationale la plus nombreuse, mais n'étaient pas majoritaires, puisque Fiume était, selon le recensement hongrois de 1910, peuplée de 24 000 Italiens, 15 000 Slaves, 6 000 Hongrois et 3 000 ressortissants d'autres nationalités. On comptait donc 24 000 Italiens et 24 000 non Italiens. Enfin, le recensement ignorait le faubourg de Sušak, peuplé de 13 000 habitants dont 11 000 Slaves, dans la mesure où il n'appartenait pas au *Corpus Separatum*, une division administrative remontant à Marie-Thérèse. En termes urbanistiques, cette division n'avait guère de sens, puisque la raison d'être de ce faubourg était de loger la main d'œuvre ouvrière et d'accueillir une partie des infrastructures nécessaires aux activités industrialo-portuaires de Fiume, lesquelles s'étaient considérablement développées sous le régime hongrois<sup>15</sup>.
- 9 Pour des raisons stratégiques, les nationalistes italiens reconnaissaient d'ailleurs que Sušak était indispensable à l'existence de Fiume. Au printemps 1919 le chef d'État-major italien lui-même, le maréchal Diaz, affirmait au ministre des Affaires étrangères Sonnino, lui aussi partisan de revendications maximalistes, que Fiume n'était pas viable sans un couloir de développement vers l'est, habité toutefois par des populations slaves dont le poids démographique aurait rendu les Italiens minoritaires dans l'ensemble ainsi constitué :

La ligne de démarcation que nous avons proposée est la seule qui puisse donner une protection minimale à la ville de Fiume. Des arguments économiques viennent appuyer quoi qu'il en soit la nécessité que la circonscription de Sušak ne soit pas détachée du corps urbain, dont elle fait à tout point de vue partie intégrante. La circonscription de Sušak est constituée de cinq fractions : 1) Tersatto, 2) Podvezica, 3) Costreno Santa Lucia, 4) Costreno S. Barbara e 5) Draga. Parmi ces cinq fractions, celle de Costreno Santa Lucia comprend la baie de Martinscica qui est le véritable débouché du port de Fiume (pour les quarantaines), ainsi que les baies de Zukovo et Basso, qui sont d'excellents sites de chantiers navals. En outre, le lazaret de Fiume se trouve à Martinscica. La Valletta di Draga (fraction 5) constitue le couloir d'expansion naturelle de la ville vers l'est, et l'unique débouché pour son développement, en particulier en matière de dépôts et de magasins. Il paraît donc impossible de retirer à la ville de Fiume de telles dépendances<sup>16</sup>.

- 10 Les démonstrations d'unanimité italienne qui frappèrent à l'époque les observateurs italiens et étrangers méritent donc d'être examinées avec précision ; si elles furent réelles, il faut toutefois évaluer leur représentativité tant à l'échelle de l'agglomération fiumaine que dans une perspective diachronique.

## La mise en scène du consensus national

- 11 Les nationalistes italiens convoquaient, à l'appui de leurs thèses, la démonstration spontanée d'italianité à laquelle s'était livrée la population de Fiume après le départ des autorités austro-hongroises. En réalité, c'est surtout la fin de la brève occupation croato-serbe que semble avoir spontanément célébrée la population italienne de Fiume. Un observateur suisse appelait à considérer avec prudence de telles manifestations<sup>17</sup>. Il remarquait que les populations étaient travaillées par des agitateurs des deux camps dont les racontars étaient notamment relayés par les journalistes italiens. La brutalité de l'occupation croate semblait néanmoins avérée :

Voici ce que m'en a dit un officier hongrois : Les troubles, qui commencèrent le 23 octobre à Fiume, sont dus à la provocation par les Croates de la population italienne. 200 soldats croates appartenant encore à l'armée autrichienne furent munis à Sussak [...] de drapeaux et de cocardes aux couleurs yougoslaves. Entraînant avec eux tous les gens qu'ils avaient pu ramasser dans les rues de Sussak, ils passèrent le pont et pénétrèrent à Fiume. Après avoir assommé un agent de la police hongroise et pillé les maisonnettes des gardes aux environs du pont, ils élevèrent des barricades autour de la caserne de Scoglietto, saccagèrent les magasins militaires, armèrent la population croate, ouvrirent les portes des prisons et dévastèrent le tribunal.

Les troubles recommencèrent à partir du 29 octobre. À cette date, de nouveaux groupes de gens de toutes espèces, portant les couleurs croates, se formèrent à Sussak et firent irruption à Fiume, où ils prirent arbitrairement possession des bureaux municipaux. Ils armèrent des prisonniers [...] et firent appel aux « Sokolistes ». Des mitrailleuses furent placées au coin des rues et, de nuit comme de jour, les coups de feu se succédèrent, tirés souvent au hasard, simplement pour terroriser la population. Le désordre était complet lorsque des contingents de troupes firent leur entrée à Fiume<sup>18</sup>.

- 12 La « manifestation d'italianité » du 11 novembre 1918 rassemble, selon les journaux italiens, 20 000 personnes, à comparer à une population italienne totale comptant 24 000 âmes ; le chiffre peut toutefois s'expliquer, comme on l'a vu, par le soulagement lorsque s'éloigne la perspective du rattachement à un État slave – soulagement semble-t-il partagé par les autres minorités nationales, Hongrois en tête. L'autonomisme pouvait toutefois concurrencer l'annexionnisme, y compris chez les Italiens. C'est d'ailleurs le chef du parti autonomiste, Riccardo Zanella, qui avait été élu maire lors des dernières élections démocratiques, qui remontaient à 1915 et avaient été cassées par les autorités hongroises<sup>19</sup>.
- 13 La population fiumaine adhérerait-elle donc au mouvement annexionniste, puis dannunzien ? La question du *consenso*, c'est-à-dire du consentement des populations à la dictature, a été posée précocement pour le fascisme<sup>20</sup>. On a également envisagé le rôle de l'entreprise dannunzienne à Fiume dans la création d'une politique-spectacle précisément capable de fabriquer ce consensus. Il faut certainement aussi examiner les continuités dans ce domaine entre fiumanisme et monarchie libérale. Un tel postulat peut surprendre, au vu des images antithétiques qui sont associées à ces deux objets

historiques : le fumanisme est synonyme d'innovation et de transgression, par opposition au libéralisme monarchique considéré comme régime bourgeois et étroitement conservateur<sup>21</sup>. On peut ici avoir recours aux travaux consacrés à la festivité politique, dans le sillage du célèbre ouvrage de Mona Ozouf sur la fête révolutionnaire<sup>22</sup>. La manifestation d'italianité peut ainsi être comparée aux fêtes patriotiques de l'Italie libérale. Si l'on suit les analyses que Catherine Brice a livrées dans un ouvrage paru récemment, c'est autour de la monarchie que les fêtes officielles parviennent à obtenir un écho populaire<sup>23</sup>.

- 14 À Fiume, la monarchie italienne se trouve mise au service du projet annexionniste dans un cadre civique. La manifestation d'italianité évoquée par *La Domenica del Corriere* le 11 novembre 1918 a ainsi lieu à l'occasion de l'anniversaire de Victor-Emmanuel III<sup>24</sup>. Elle occupe le *Corso*, lieu de la représentation sociale ici comme dans toutes les petites villes italiennes, et débouche sur la *Piazza del Municipio*, siège du pouvoir local, comme c'est le cas lors d'une manifestation de consensus mise en scène par le même journal quelques semaines après que Gabriele D'Annunzio ait pris le pouvoir dans la ville<sup>25</sup>. Les travaux de Catherine Brice montrent que, dans le système libéral, la monarchie a su apporter une forme de transition entre archaïsme et modernité politique, en réinventant certaines traditions pour les adapter à l'ère des masses. L'Italie libérale n'avait que deux fêtes nationales officielles : celle du *Statuto*, la charte constitutionnelle de 1848, était *a priori* incompatible avec le dannunzianisme. En revanche l'anniversaire de la prise de Rome en 1870 est célébré à Fiume le 20 septembre 1919, avec cortèges patriotiques, revue militaire, discours et même inauguration des portraits du roi et de la reine dans la salle du Conseil national<sup>26</sup>. En outre, les Savoie étaient présents au cœur du paysage urbain puisque le *Corso* se nommait désormais « cours Victor-Emmanuel III » et qu'une des places principales fut rebaptisée « Place de la reine Hélène »<sup>27</sup>. La mise en scène de la royauté a certainement inspiré en partie la chorégraphie politique inventée par D'Annunzio et reprise par Mussolini.
- 15 Les institutions municipales mises en place à Fiume au lendemain du coup de D'Annunzio tentent en outre d'articuler la revendication du rattachement à l'Italie au souci de préserver l'identité communale. Le 26 octobre est renouvelé le Conseil national de Fiume à travers une consultation électorale qui se traduit par une victoire des annexionnistes. La municipalité est toutefois dirigée par un *podestà*, comme dans les territoires italo-phones de l'ancien empire des Habsbourg<sup>28</sup> ; en Italie, les anciennes titulatures municipales avaient été supprimées dans le cadre de la loi « d'unification administrative » de 1865, qui transposait le modèle français et imposait une centralisation rompant avec la très ancienne tradition des libertés communales<sup>29</sup>. Dans le cas fiumain, l'antique communauté municipale est toutefois mobilisée pour légitimer la sécession de la ville italienne d'avec ses faubourgs et son arrière-pays slaves<sup>30</sup>. La figure du roi d'Italie constitue alors une utile courroie de transmission entre l'autonomie municipale fiumaine et le royaume d'Italie centralisé :

La commémoration de la naissance de Victor Emmanuel III fut l'occasion d'une nouvelle journée patriotique au cours de laquelle encore une fois l'âme de Fiume a vibré de tout son amour et de toute sa passion [...].

[Monsieur Giovanni Schittar] prend la parole, commençant par un fervent hommage plein de dévotion au Roi et poursuit :

« Une longue attente a rendu nos cœur plus forts et plus vibrants encore de passion ; à travers le *mare nostro* s'élève leur cri, qui sonne comme une invocation et un augure : Vive le Roi ! Qu'il se joigne à ceux qui s'élèvent de Trieste, des villes d'Istrie et des cités martyres de Dalmatie et parvienne au petit-fils de Victor -

Emmanuel II, qui voit enfin venu le glorieux moment de couronner le grand œuvre commencé par son Immortel Aïeul ».

Il propose ensuite que soit envoyé au roi le télégramme suivant :

« En l'heureuse occasion de son anniversaire, la population de Fiume adresse, à travers sa représentation municipale, un respectueux hommage plein de dévotion à son Roi, depuis cette terre qui fut donnée pour toujours à la patrie par le bras du soldat italien, par le geste sublime d'un Héros et par la foi inébranlable de ses citoyens »<sup>31</sup>.

- 16 L'épisode dannunzien est généralement considéré comme un laboratoire de la nouvelle liturgie politique mise en place par le fascisme<sup>32</sup>. On a également retenu le caractère tout à fait particulier de la fête dannunzienne, à la fois patriotique, militariste et carnavalesque. À travers la figure du roi, toutefois, les célébrations civiques fiumaines regardent aussi très clairement, du moins entre la fin de la guerre et les débuts de l'aventure dannunzienne, du côté de la monarchie libérale. Catherine Brice remarque que dans l'Italie post-unitaire, les célébrations des anniversaires royaux n'ont aucun caractère obligatoire ; elles sont pourtant très suivies, à travers notamment les vœux adressés par des particuliers, des associations, des corps constitués et notamment des municipalités<sup>33</sup>. La proposition de Giovanni Schittar quant à l'envoi d'un télégramme par la municipalité fiumaine au nom de la population, s'inscrit donc à la fois dans une tradition solidement installée et dans l'urgence de la revendication annexionniste, contre l'avis exprimé à la fin du printemps par les alliés. La municipalité fiumaine nourrit d'ailleurs une véritable fièvre de commémorations qui sont autant de manifestations d'italianité organisées : le 18 novembre 1919 est ainsi commémorée l'arrivée des premiers marins italiens à Fiume un an plus tôt. C'est aussi l'occasion d'honorer la visite du *podestà* de Zara trois jours après un raid des légionnaires fiumains sur la ville dalmate : le magistrat zaratin étant accompagné d'une délégation féminine, une manifestation des femmes fiumaines est ainsi organisée<sup>34</sup>. D'Annunzio poursuit et amplifie cette festivité, à tout propos :

Tu as manqué trois ou quatre spectacles fiumains extraordinaires. La commémoration du 24 mai, celle de la mort de Giovanni Randaccio, les protestations contre l'outrage fait à Fiume comptent parmi ses heures les plus chaudes.

Hier soir il y avait sous la balustrade 30 000 personnes. Délire et fureur.

Je tiens le peuple à ma main, et jamais les légionnaires ne m'ont tant aimé.

Aujourd'hui, fête des fantassins blancs et des artilleurs, j'ai été leur bienheureuse victime<sup>35</sup>.

- 17 Le décorum dannunzien met en scène une unanimité festive ; la population fiumaine semble toutefois disparaître derrière les centaines d'aventuriers qui ont pris le contrôle de la ville.

## Derrière la fête, la coercition

- 18 Dès les premières semaines du gouvernement de D'Annunzio, une surveillance étroite de la population se met en place. Il est vrai que depuis l'effondrement du régime austro-hongrois, la ville connaissait de graves troubles. Le contexte de guerre froide entre Italie et RSCS avait attiré un grand nombre d'individus violents, notamment issus des *Arditi*, les corps-francs italiens. Ces éléments constituent la base de l'État dannunzien, qui les rebaptise « légionnaires ». Dès lors se pose le problème du maintien de l'ordre dans le cadre d'un régime issu d'un coup de force et qui vénère la brutalité et la transgression<sup>36</sup>.

- 19 Parmi les nombreux soldats italiens qui étaient passés du côté de D'Annunzio, on trouvait une troupe conséquente de carabinieri. Ce corps de gendarmerie incarnait tout particulièrement la loyauté à la monarchie libérale, et une telle défection était le signe d'une crise profonde de l'État italien. Les carabinieri de Fiume conservèrent néanmoins leur titulature de *Carabinieri Reali*. Il faut dire qu'ils avaient à leur tête un conservateur de la plus belle espèce, le capitaine Rocco Vadalà, lequel était particulièrement hostile à toutes les formes d'inconduite des légionnaires, des fantaisies vestimentaires jusqu'aux coups de mains que ces derniers perpétraient dans les faubourgs slaves et en ville même<sup>37</sup>. Au sein de son bataillon de carabinieri avait été mise en place une *squadriglia politica*, c'est-à-dire une section politique. La surveillance policière des subversifs était déjà pratiquée par l'Italie libérale, notamment depuis la crise des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1896 avait été ainsi créé un *Casellario politico centrale* où devaient confluer tous les rapports relatifs aux partis et aux individus « subversifs »<sup>38</sup>.
- 20 La consultation des archives de l'État dannunzien, aujourd'hui conservées par les archives de l'État croate à Rijeka, montre que la surveillance et la répression policière étaient omniprésentes<sup>39</sup>. Cette souveraineté avait les allures d'une *dictablanda* (« dictadouce »), pour reprendre une expression qui caractérise les régimes autoritaires espagnols pré-franquistes. La coercition prenait la forme d'un espionnage universel et maniaque des subversifs, d'arrestations massives et d'expulsions qui concernèrent plusieurs centaines de personnes, principalement des socialistes et des Slaves, en dépit du caractère officiellement respectueux des nationalités pris par le régime de D'Annunzio, notamment après la promulgation d'une constitution libertaro-corporatiste en septembre 1920<sup>40</sup>.
- 21 La spécificité de l'ordre dannunzien ne réside sans doute pas dans sa brutalité, qui n'a rien d'exceptionnel dans l'Europe de l'immédiat après-guerre, mais plutôt dans un contexte de suspicion généralisée, alimenté notamment par la variété idéologique des participants à l'aventure fiumaine et par le chassé-croisé continu d'agents politiques de toutes sortes. Aux côtés des carabinieri, qui partirent en mai 1920 pour protester contre la « bolchévisation » du régime, s'activait la *questura*, c'est-à-dire en quelque sorte la préfecture de police. Le « bureau d'information » y était dirigé par le lieutenant Manlio Verde, lequel organisait avec zèle écoutes téléphoniques, surveillance et perquisitions<sup>41</sup>. Le 15 février 1920, D'Annunzio avait signé un décret créant une « commission de police politique ». Le 15 mai 1920, à la suite du départ des carabinieri fut également créé un organisme de police militaire, dirigé par le commandant Baldassari<sup>42</sup>. La délégation aux affaires intérieures du Conseil National Italien de Fiume, lequel n'avait jamais cessé de siéger depuis qu'il s'était proclamé souverain lors du départ des Hongrois, participait également à ces activités. On le voit, l'organisation anarchique de l'État dannunzien faisait reposer le contrôle politique sur diverses officines aux contours fluctuants, mais dont la pratique, l'organisation et jusqu'à la phraséologie trouvent leurs origines dans l'appareil policier de l'Italie libérale.
- 22 Depuis l'Unité, la situation des forces de l'ordre italiennes n'avait jamais été guère reluisante<sup>43</sup>. Elles manquaient chroniquement de moyens et d'effectifs et se trouvaient mal organisées en corps rivaux. Les autorités locales jouissaient en la matière d'une autonomie certaine, laquelle, associée à la variété extrême des situations territoriales, se traduisait par une grande marge d'interprétation d'une législation pourtant libérale<sup>44</sup>. Si les tensions sociales des années 1890 amenèrent les autorités civiles et militaires à réagir par une répression disproportionnée – lois d'exception, répression confiée à des tribunaux militaires – arbitraire et brutalité étaient en réalité monnaie courante, même

au temps des réformes sociales de Giolitti, qui entreprit de moderniser et augmenter les forces de police. Dans le cadre de conflits sociaux extrêmement durs et fréquents, il n'était pas rare que les agents de police tirent sur la foule. Plus grave, les limites entre forces de l'ordre et auxiliaires civils étaient traditionnellement floues. La police recourait à des collaborateurs qui pouvaient faire office d'agents provocateurs, à moins que les agents eux-mêmes ne désobéissent à leurs supérieurs pour se placer du côté des possédants et de leurs hommes de main. À l'issue de la Grande Guerre, les forces de l'ordre sont, à l'image de l'État libéral qu'elles représentent, en état de déliquescence avancée. Les effectifs ont fondu, l'absentéisme et l'insubordination font des ravages parmi des troupes dont les conditions de vie et de travail sont extrêmement précaires. L'armée, à laquelle on avait traditionnellement recours pour le maintien de l'ordre, n'hésitait pas à faire obstacle aux agents de police et aux carabinieri dans leurs tentatives d'empêcher les violences politiques.

- 23 Bref, il semble que les tares des forces de police fiumaines – désorganisation, manque de moyens, propension à la brutalité et à l'arbitraire – ne soient que le reflet exacerbé et caricatural de celles des *guardie* et *carabinieri* des Savoie. Il est également frappant de constater combien les mots de Claudio Pavone, évoquant l'anarchie militaire qui caractérisait d'après lui la République Sociale Italienne, peuvent s'appliquer à la Fiume de 1919-1920, même si dannunziens et « *repubblichini* » n'ont évidemment pas pratiqué la violence à des degrés comparables :

Le désordre comme instrument de l'ordre, caractéristique fondamentale du fascisme, finira par atteindre dans cette voie des résultats extrêmes. La République sociale sera en effet traversée par de multiples polices, corps armés, milices, soldats de fortune en quête d'aventure et de butin, agissant sans aucune coordination et souvent en concurrence<sup>45</sup>.

- 24 Le désordre est réputé dannunzien ; on le retrouve en tout cas dans la phase révolutionnaire du fascisme entre 1919 et 1922 et au moment de la guerre civile. L'ordre serait quant à lui hérité de cet État libéral qui a amorcé sa décomposition au moment de l'aventure fiumaine. Si « le désordre comme instrument de l'ordre » est une « caractéristique fondamentale du fascisme »<sup>46</sup>, il nous semble qu'il est tout aussi emblématique du dannunzianisme, sinon dans la théorie au moins dans la pratique.
- 25 La population avait en réalité surtout hâte que cesse l'expérience dannunzienne. Après que le gouvernement italien ait chassé D'Annunzio et ses légionnaires de Fiume à la fin de 1920, les habitants donnent une majorité aux autonomistes lors des élections d'avril 1921<sup>47</sup>. Toutefois, plusieurs coups de force fascistes empêchent l'État libre de Fiume d'avoir une existence réelle, et il est annexé *de facto*, puis en 1924 *de jure* par l'Italie. Dès avant la marche sur Rome, les fascistes fiumains s'étaient lancés par ailleurs dans une épuration de l'État et de l'économie de tous leurs « éléments étrangers »<sup>48</sup>, préfigurant la politique d'italianisation forcée pratiquée par le fascisme national en Istrie et Dalmatie.

## NOTES

1. . Pour une présentation générale de la « question adriatique », qui fait l'objet d'une bibliographie surabondante, on renvoie à une synthèse récente : Marina Cattaruzza, *L'Italia e il confine orientale. 1866-2006*, Bologne, Il Mulino, 2007, 392 p.
2. . Guido, Zucconi, *Una città cosmopolita. Fiume e il suo fronte-mare nell'età dualistica (1870-1914)*, Rome, Viella, 2008, 117 p.
3. . Voir notamment *L'autonomia fiumana e la figura di Riccardo Zanella (1896-1947). Atti del convegno : Trieste, 3 novembre 1996*, Rome, Lino-tipo Spoleitini, 1997, 174 p. ; Amleto ballarini, *L'antidannunzio a Fiume : Riccardo Zanella*, Trieste, Italo Svevo, 1995, 372 p.
4. . Michael A. Ledeen, *D'Annunzio a Fiume*, Rome-Bari, Laterza, 1975, 300 p., p. 9 ; Claudia salaris, *Alla festa della rivoluzione : artisti e libertari con D'Annunzio a Fiume*, Bologne, Il Mulino, 2002, 249 p.
5. . Fabrice Jesné, « L'Italie face à la question adriatique, 1861-1915. Aspects stratégiques et idéologiques », dans *Le strategie balcaniche dell'Italia nel XIX e XX secolo, Actes du colloque international tenu à Belgrade les 3 et 4 décembre 2012*, à paraître.
6. . Voir les écrits interventionnistes du philologue et journaliste Adriano Colocci, dont une carte proposant une recomposition de l'Europe centrale et orientale : Adriano colocci, *Carta base pel raggruppamento delle Nazionalità nell'I. R. Monarchia e Stati limitrofi*, Novare, Istituto Geografico De Agostini, 1915 (2<sup>e</sup> éd.), carte au 1 : 5 000 000<sup>e</sup>.
7. . Francesco Crispi, *La Questione Orientale, discorso di Francesco Crispi alla Camera dei Deputati*, Rome, Stabilimento tipografico italiano, 1879, 30 p., p. 20-21.
8. . Tara zahra, « Imagined Noncommunities : National Indifference as a Category of Analysis », *Slavic Review*, 69-1, 2010, p. 93-119.
9. . Benedict Andersen, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006 [1983], 212 p. ; Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1999 [1983], 208 p. ; Eric John Hobsbawm, Terence Osborn Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 [1983], 370 p. ; Eric John Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992 [1990], 255 p. ; Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1999, 311 p.
10. . Sergio Romano, *Finis Italiae. Declino e morte dell'ideologia risorgimentale. Perché gli italiani si disprezzano*, Milan, All'Insegna del Pesce d'oro, 1994, 59 p.
11. . Anna Maria Vinci, *Sentinelle della patria : il fascismo al confine orientale 1918-1941*, Rome-Bari, GLF editori Laterza, 2011, X + 259 p.
12. . Gian Enrico Rusconi, *L'azzardo del 1915 : come l'Italia decide la sua guerra*, Bologne, Il Mulino, 2005, 199 p.
13. . À ce sujet, voir les activités, notamment éditoriales, du groupe de recherche « les écrits du for privé » : <http://www.ecritsduforprive.fr>. Dans le cas de Fiume, les vétérans de l'entreprise dannunzienne ont publié de nombreux témoignages dans une veine héroïque et hagiographique ; voir, parmi les écrits de ce type les plus précoces, Mario carli, *Con D'Annunzio a Fiume*, Milan, Facchi, 1920, 158 p. L'étude d'archives privées, notamment conservées par le Museo Archivio Storico di Fiume de Rome (MASF), permettrait certainement d'éclairer la complexité des sentiments d'appartenance collective à Fiume, mais c'est un travail de grande ampleur qui dépasse les ambitions de la présente contribution.
14. . Paolo Alatri, *Nitti, D'Annunzio e la questione adriatica*, Milan, Feltrinelli, 1976, p. 41.

15. . Sur la question nationale et le caractère majoritairement croate de la population d'une agglomération fiumaine comprenant Sušak, voir Michael A. Ledeen, *D'Annunzio : the first Duce*, New Brunswick, Transaction, 2002, XVII + 225 p., p. 37.
16. . « Al di qua del confine di vigilanza proposto, non [esistono] altre linee che diano anche in scarsa misura qualsiasi protezione alla città di Fiume. Ad ogni modo, a convalidare la necessità che il comune di Sušak sia compreso nel corpo della città, della quale sotto ogni aspetto esso forma parte integrante, si aggiungono ragioni di carattere economico. Il comune di Sušak è composto di 5 frazioni : 1) Tersatto, 2) Podvezica, 3) Costreno Santa Lucia, 4) Costreno Santa Barbara e 5) Draga. Di queste, la frazione di Costreno Santa Lucia contiene la baia di Martinscica che è il vero sfogo del porto di Fiume (per le quarantene) e le baie di Zukovo e Basso ottime sedi di cantieri. Di più, a Martinscica è lo stesso lazaretto di Fiume. La Valletta di Draga (frazione 5) rappresenta la naturale direttrice di espansione della città verso oriente, e contiene l'unico sfogo per lo sviluppo edilizio della città specie per magazzini e depositi. Non si ritiene quindi possibile togliere alla città di Fiume tali dipendenze », dans *Documenti Diplomatici Italiani* (désormais DDI), Rome, Istituto poligrafico e Zecca dello Stato, Libreria dello Stato, 2007, s. 6, v. 3, d. 25, Diaz à Sonnino, note 2796, Paris, 25 mars 1919. Toutes les traductions sont de l'auteur.
17. . Il s'agit d'un « Suisse arrivant de Fiume » ; voir *Documents Diplomatiques Suisses : 1848-1945*, Bern, Benteli, 1979, v. 7a, d. 151, Le Ministre de Suisse à Rome, G. Wagnière, au Chef du Département politique, F. Calonder.
18. . Archives fédérales suisses, E2300 1000/716, volume du microfilm 696, réf. 147, Rom : Politische Berichte und Briefe, Militärberichte, Band 19, 1919. Nous remercions Martin Freis (Schweizerisches Bundesarchiv, Abteilung Informationszugang) de nous avoir communiqué ce document.
19. . Michael A. Ledeen, *D'Annunzio...*, op. cit., p. 40.
20. . Philip V. Cannistraro, *La fabbrica del consenso : fascismo e mass media*, Rome-Bari, Laterza, 1975, XIV + 497 p.
21. . Cette critique d'une « *Italietta* » pantouflarde était ancienne ; sur ses origines intellectuelles, voir Luisa Mangoni, *Una crisi di fine secolo. La cultura italiana e la Francia fra Otto e Novecento*, Turin, Einaudi, 1985, XI + 234 p.
22. . Mona Ozouf, *La Fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, 340 p.
23. . Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, Éditions de l'ÉHÉSS, 2010, 430 p. Le cas italien n'est d'ailleurs pas exceptionnel et se situe dans un contexte européen de popularisation de la monarchie, qui se décline également en version austro-hongroise : Daniel L. Unowsky, *The Pomp and Politics of Patriotism. Imperial Celebrations in Habsburg Austria, 1848-1916*, West Lafayette, Purdue University Press, 2005, 263 p. Les célébrations civiques fiumaines se nourrissent également de cette tradition, même si les populations italiennes semblent avoir célébré plus volontiers la personne du roi d'Italie que celle de l'empereur d'Autriche.
24. . « La dimostrazione dell'italianità di Fiume », *La Domenica del Corriere*, 1-8 décembre 1918, p. 4.
25. . *La Domenica del Corriere*, 6-12 octobre 1919, p. 1.
26. . Paolo Alatri, Nitti, *D'Annunzio e la questione adriatica*, Milan, Feltrinelli, 1976, 544 p., p. 225. Le Conseil national s'était mis en place dans les derniers jours de la domination hongroise et avait demandé l'annexion de Fiume à l'Italie.
27. . Massimo Superina, *Stradario di Fiume. Piazze, vie, calli e moli dall'Ottocento ad oggi*, ouvrage inédit à paraître ; nous remercions le personnel du Museo Archivio Storico di Fiume (Rome) de nous en avoir permis la consultation.
28. . Ester Capuzzo, « L'autonomia della città di Fiume », dans *Dall'Austria all'Italia. Aspetti istituzionali e problemi normativi nella storia di una frontiera*, Rome, La Fenice Edizioni, 1996, 265 p., p. 7-32.
29. . Giuseppe De Cesare, *L'ordinamento comunale e provinciale in Italia dal 1862 al 1942*, Milan, Giuffrè, 1977, XII + 756 p.

30. . DDI, s. 6, v. 1, d. 134, Orlando à l'ambassadeur à Paris, Bonin Longare, télégramme urgent n° 2836, Rome, 13 novembre 1918.

31. . « *La ricorrenza della nascita di Vittorio Emanuele III ha dato luogo a un'altra giornata patriottica nella quale l'anima di Fiume ha vibrato un'altra volta con tutto il suo amore e la sua passione. [...] [Il Signor Giovanni Schittar] prende la parola esordendo con un omaggio fervido e devoto rivolto al Re e continua : "Dai cuori nostri, che una lunga attesa rende ancora più forti e più vibranti di passione, si eleva il grido che per il mare nostro risuona invocazione ed augurio : viva il Re ! Giunga adesso gradito insieme al grido che prorompe da Trieste, dalle ville dell'Istria e dalle città martoriate della Dalmazia al nipote di Vittorio Emanuele II, che vede finalmente giunto il momento glorioso di coronare la grande opera iniziata dall'immortale Suo Avo". Propone poi che sia inviato al Re il telegramma seguente : "Nella fausta ricorrenza del genetliaco, la popolazione di Fiume, per mezzo della sua rappresentanza municipale, rivolge il devoto omaggio e l'ossequiente augurio al suo Re da questa terra che l'eroico braccio del soldato italiano, il sublime gesto di un Grande e la fede tenace dei suoi cittadini hanno dato per sempre alla patria" »*, dans « Il nuovo Consiglio di Fiume giura fedeltà al Re e allo Statuto Civico », *Corriere della Sera*, 11 novembre 1919, p. 1.

32. . Claudia Salaris rappelle ainsi que George Mosse faisait de D'Annunzio l'inventeur des techniques de séduction de masse ; Renzo De Felice, quant à lui, estimait dans son *D'Annunzio politico, 1918-1938* (Rome-Bari, Laterza, 1978, XV + 284 p.) qu'il ne fallait pas lire le phénomène dannunzian à la seule lueur du fascisme ; Claudia Salaris choisit elle-même de s'intéresser surtout aux plus fantasques de ses compagnons, dont elle fait les authentiques porteurs de « l'esprit de Fiume » : Claudia salaris, *Alla festa della rivoluzione. Artisti e libertari con D'Annunzio a Fiume*, Bologne, Il Mulino, 2002, 249 p., p. 10-11.

33. . Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale...*, op. cit., p. 154-159.

34. . « L'anniversario dell'entrata degli italiani commemorato a Fiume », *Corriere della Sera*, 19 novembre, 1919, p. 4.

35. . « *Tu hai perso tre o quattro spettacoli fiumani sovrammirabili. La commemorazione del 24 maggio, quella della morte di Giovanni Randaccio, le proteste contro l'oltraggio sono state fra le più alte e calde ore di Fiume. L'altra sera c'erano davanti alla ringhiera circa 30 000 persone. Delirio e furore. Ho il popolo in pugno, e i Legionari non mi hanno tanto amato. Oggi, festa dei fanti bianchi e degli Artiglieri, sono stato la loro vittima felice* », dans Renzo De Felice, *Sindacalismo rivoluzionario e fiumanesimo nel carteggio De Ambris - D'Annunzio*, Brescia, Morcelliana, 1966, 364 p., document 17, D'Annunzio à De Ambris, 30 mai 1920, p. 191. Giovanni Randaccio était un frère d'arme de D'Annunzio, mort au combat en 1917.

36. . Pour une observation au quotidien des nombreux coups de main de ces *Arditi*, voir, pour la période allant de septembre à décembre 1919, le journal tenu par un officier de l'armée régulière italienne depuis l'État-major d'Udine : Francesco E. Benatti, Danilo L. Massagrande, *Il Diario Fiumano del Generale Giovanni Breganze*, 2 vol., extraits de *Fiume. Rivista di Studi Adriatici*, n. 8 et 9, juillet-décembre 2003 et janvier-juin 2004, 74 et 64 p. De nouveau, nous remercions le personnel du MASF de nous avoir communiqué ces documents.

37. . Državni Arhiv u Rijeci (désormais DAR), Privermene vlade u Rijeci (governi provvisorii di Fiume, désormais GPF), kutija 15, *passim*.

38. . Eric Vial, « Le traitement des dossiers du *Casellario politico centrale* », *Mélanges de l'École française de Rome*, n° 100, 1988, p. 273-284 p. 273.

39. . Voir par exemple DAR, GPF, kutija 17, « Comando dell'esercito italiano in Fiume. Ufficio Informazioni, 1919 » : toutes les conversations dans les lieux publics sont surveillées, et les notables, notamment slaves et hongrois ainsi que les leaders socialistes sont soumis à écoutes téléphoniques et à perquisitions ; kutija 18, « Richieste di permessi di riunione » : les matchs de football ou des réunions aussi innocentes que celle de l'association des barbiers-coiffeurs sont soumis à autorisation et surveillés.

40. . Renzo De Felice, « La Carta del Carnaro », dans *D'Annunzio politico 1918-1938*, Rome-Bari, Laterza, 1978, XV + 284 p., p. 230 ; Claudia Salaris, *Alla festa della rivoluzione...*, op. cit., p. 88.
41. . DAR, GPF, kutija 17, *passim*.
42. . DAR, GPF, kutija 18, « Comando della divisione italiana in Fiume. Maggiore generale Tamajo. Ordini di divisione. Anno 1920 », Ordine di divisione 250, 20 mai 1920.
43. . Jonathan Dunnage, *The Italian Police and the Rise of Fascism. A Case Study of the Province of Bologna, 1897-1925*, Wesport-Londres, Praeger, 1997, XVI + 198 p.
44. . John A. Davis, *Conflicts and Control: Law and Order in Nineteenth Century Italy*, Londres, Macmillan Education, 1988, 408 p., p. 139.
45. . Claudio Pavone, *Une guerre civile. Essai historique sur l'éthique de la Résistance italienne*, Paris, Le Seuil, 2005 [1991], 695 p., p. 285.
46. . *Ibid.*, loc. cit.
47. . Danilo Massagrande, *Italia e Fiume 1921-1924. Dal « natale di sangue » all'annessione*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1982, 234 p., p. 27 sq. Sur les violences fascistes et le dégoût de la population pour l'Italie en dépit de son italianité : Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri, Rome, legazione italiana in Fiume, b. 4, f. 4, lettre d'Anselmo Sciola (autonomiste) au consul d'Italie Caccia Dominioni, Fiume, 26 février 1921.
48. . DAR, GPF, kutija 47, « Unione sindacati nazionali – comitato difesa lavoro (1922-1923) ».

## RÉSUMÉS

Après l'effondrement de la monarchie des Habsbourg en octobre 1918, l'ancien port hongrois de Fiume/Rijeka est revendiqué à la fois par l'Italie libérale et par le nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes. En quelques semaines, Fiume est occupée par les milices croates, les troupes italiennes puis une force interalliée, avant qu'un coup de force de l'aventurier Gabriele D'Annunzio ne mette en place une forme inédite de souveraineté. Toutes ces autorités doivent faire face à la réalité multiethnique de Fiume, aux tendances autonomistes de la majorité italienne et aux tensions sociales dans un port industriel ruiné par la guerre et la fin d'un marché unifié en *Mitteleuropa*. Cette communication recourt à des sources conservées à la fois dans des dépôts d'archives italiens et croates afin d'examiner les tentatives de maintien de l'ordre par le régime dannunzian et ainsi revenir sur sa supposée nature de régime préfasciste.

After the collapse of the Hapsburg monarchy in October 1918, the former Hungarian port of Fiume/Rijeka was claimed by both liberal Italy and the new Kingdom of the Serbs, Croats, and Slovenes. In just a few weeks, Fiume was occupied by Croatian militias, Italian troops, and then an Allied force, and finally was the object of a coup led by the adventurist Gabriele D'Annunzio, who established a new form of sovereignty. All these powers had to deal with Fiume's multiethnic nature, the autonomist tendencies of the Italian majority, and social conflict in an industrial port town that was ruined by warfare and the collapse of the *Mitteleuropa* unified market. Based on documents from Italian and Croatian archives, this paper examines the D'Annunzio regime's attempts to maintain order in Fiume and reconsiders the regime's alleged pre-fascist nature.

## INDEX

**Mots-clés** : Italie libérale, politique extérieure, Fiume/Rijeka, Gabriele D'Annunzio, question adriatique, ordre public

**Keywords** : liberal Italy, foreign policy, Fiume/Rijeka, Gabriele D'Annunzio, Adriatic question, law and order

## AUTEUR

### FABRICE JESNÉ

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Nantes et membre du Centre de recherches en histoire internationale et atlantique, ancien élève de l'École normale supérieure de Paris et ancien membre de l'École française de Rome, Fabrice Jesné a soutenu en septembre 2009 une thèse de doctorat portant sur les origines intellectuelles et culturelles de l'impérialisme italien dans les Balkans, de l'Unité italienne aux guerres balkaniques. Ses recherches actuelles portent sur les occupations italiennes dans les Balkans d'une part, les services consulaires italiens en Méditerranée d'autre part.